



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 3 Novembre 2022

Procès-Verbal N° 11

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory (excusé)

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : SILVESTRE Bernard, COUFFIGNAL Francis, REYNES Roger.

EXCUSES : CHAUZY Marc, PERSET Henri.

La réunion est ouverte par le Président à 9h00.

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, en application de l'Article 17 du Règlement des Championnats sera sanctionnée d'une amende de 50€.

Article 17 du Règlement des Championnats Alinéa a

Les demandes de modifications émanant du Club Organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (Volkswagen)

Le match **Espalion 1 – Druelle FC 2** prévu initialement le dimanche 13 novembre 2022 à 15h00 se jouera le samedi 12 novembre 2022 à 20h00 (accord de Druelle).

Le match **St Affrique 2 – JS Levezou Foot 1** est maintenu au dimanche 11 décembre 2022 à 15h00 (refus de JS Lévezou de jouer le samedi soir).

Départementale 2 (Sodépol)

Le match **Foot Sud Lozère 1 – Foot Vallon 1** est maintenu au dimanche 6 novembre 2022 à 15h00 (demande de Foot Vallon de jouer à 13h00 refus de Foot Sud Lozère).

Départementale 3 (François ARNAUD, traiteur)

Le match **Causse Sauveterre FC 1 – Avenir Foot Lozère 3** prévu le samedi 19 novembre 2022 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (Accepté par Avenir Foot Lozère).

Le match **Foot Comtal 3 – Le Monastère 2** prévu le samedi 12 novembre 2022 à 20h00 se jouera le même jour à 21h00 sur le stade de Sébazac (Accepté par Le Monastère).

Le match **Martiel 1 – Boussac 1** prévu initialement le samedi 10 décembre 2022 à 20h00 se jouera le samedi 17 décembre 2022 à 20h00 (demande de Boussac acceptée par Martiel).

Le match **Goutrens/Mayran 1 – Martiel 1** du samedi 12 novembre 2022 est inversé, le match aller aura lieu le 12 novembre 2022 à 20h30 à Martiel, le match retour aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 20h00 sur le stade de Mayran (accord des deux clubs).

Le match **Moyrazès 1 – Capdenac UFC 1** du samedi 12 novembre 2022 est inversé, le match aller aura lieu le dimanche 13 novembre 2022 à 13h00 à Capdenac, le match retour aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 20h00 sur le stade de Moyrazès (accord des deux clubs).

Le match **JS Levezou Foot 2 – Mahorais ASC 1** est maintenu au dimanche 13 novembre 2022 à 15h00.

Départementale 4 (VGM)

Le match **Badaroux AS 2 – Margeride FC1** du dimanche 15 janvier 2023 à 15h00 est inversé, le match aller aura lieu le dimanche 15 janvier 2023 à 15h00 sur le stade de Rieutort de Randon, le match retour aura lieu le dimanche 21 mai 2023 à 15h00 sur le stade de Badaroux (accord des deux clubs).

Le match **Laissac US2 - Badaroux AS 2** du samedi 5 novembre 2022 se jouera le dimanche 6 novembre 2022 à 15H00 à Laissac (demande faite hors délai : Amende : 50€ à Laissac).

Le match **Badaroux AS 2 – Laissac US2** prévu initialement le dimanche 2 avril 2023 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accord de Laissac).

Le match **Manhac 1 – Souyri 1** est maintenu au dimanche 13 novembre 2022 à 15h00 (refus de Manhac de jouer le jeudi soir).

Le match **Villecomtal/Mouret/Entr. 2 – Camboulazet 1** du 6 novembre 2022 à 15h00 se jouera sur le stade de Villecomtal.

Le match **Larzac Vallées 1 – St Rome de Tarn 1** du samedi 5 novembre 2022 à 19h00 se jouera sur le stade de La Cavalerie.

Le match **Haut Levezou 1 – Rance/St Juéry/St Sernin 3** est maintenu au samedi 5 novembre 2022 à 20h00 sur le stade de Vezins.

Le match **Naucelle 3 – Argence Viadène 2** du dimanche 6 novembre 2022 à 15h00 se jouera le samedi 5 novembre 2022 à 20H00 (demande faite hors délai : Amende : 50€ à Naucelle).

Départementale 5 (Nutalis)

Le match **Boussac 2 – Rives ES 1** prévu initialement le dimanche 27 novembre 2022 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 (accepté par Les Rives).

Le match **Montbazens/Rignac 4 – Moyrazès 2** prévu initialement le samedi 11 mars 2023 à 20h00 se jouera le vendredi 10 mars 2023 à 20h30 (accepté par Moyrazès).

Coupe de l'Aveyron Crédit Agricole 1/32^{ème} Finale

Le match **Haut Levezou 1 – Réquista US 2** prévu initialement le dimanche 27 novembre 2022 à 14h30 se jouera le samedi 26 novembre 2022 à 20h00 (accepté par Réquista).

Matches reportés

Départementale 2 (Sodépol) poule B

Le match **Argence Viadène 1 – Vabres l'Abbaye 1** du 15 octobre 2022 à 20h00 est reporté au samedi 17 décembre 2022 à 20h00.

Départementale 5 (Nutalis) poule C

Le match **Alrance 1 – Vabres L'Abbaye 2** du dimanche 27 novembre 2022 à 15h00 est avancé au dimanche 20 novembre 2022 à 15h00 (en raison de la qualification d'Alrance en coupe de l'Aveyron).

Le match **Aguessac 3 – St Beauzély 1** du dimanche 27 novembre 2022 à 15h00 est avancé au dimanche 20 novembre 2022 à 15h00 (en raison de la qualification de St Beauzély en Coupe de l'Aveyron).

Coupe de l'Aveyron Crédit Agricole 1/32^{ème} Finale

En raison de la qualification des équipes de **Montbazens/Rignac, Foot Vallon, FC St Georges, Marvejols et Espalion** pour les 1/32^{ème} de Finale de la Coupe d'Occitanie prévu le week end des 19 et 20 novembre 2022, les matchs :

En Départementale 1 : **Le Buisson 1 - Montbazens/Rignac 1, JS Levezou 1 – FC St Georges 1, St Affrique 2 – Espalion 1,**

En Départementale 2 Poule A : **St Laurent/La Canourgue 1 - Marvejols**

En Départementale 2 Poule B : **E.F.C. 88 2 – Foot Vallon 1,**

Des 19 et 20 novembre 2022 sont reportés au week end des 17 et 18 décembre 2022.

Challenge D5 (Nutalis)

Suite à la défection du Club de St Beauzély pour ce Challenge, la CDGCS a modifié le nombre de Poules.

La Compétition débutera sous forme d'un mini championnat le week end des 10 et 11 décembre 2022 avec 3 Poules de 4 équipes. Les premiers de chaque Poule et le meilleur second disputeront les ½ Finales et la Finale.

Poule A : Combes 3, Costecalde Lestrade 2, Moyrazès 2, Cantoin 1

Poule B : FS Rieupeyroux/Colombières 3, Pays Alzuréen 3, St Affrique 3, La Selve Rullac 1

Poule C : Boussac 2, Druelle FC 3, Vabres l'Abbaye 2, Goutrens/Mayran 2

Un courrier va être envoyé à chaque club mentionné ci-dessus définissant les journées et le système de la Compétition.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 10 novembre 2022 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12.00 heures.

La Secrétaire de séance,
Francis COUFFIGNAL

Le Président,
André DALMON